



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 21/03/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	27	27

Vote
Aucun
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 21 Mars à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre administratif du syndicat, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 11/03/2024.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. GAUBOUR Jacques, M. VARON Bernard, M. GAY Jean-Paul, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDOUX Eric, M. MANSOUX Michel, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, Mme POLLET Clarisse, M. EPALLE Jean, M. THERRY Eric, M. MOREL Cyril, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. DESHAYES François, M. BARBIER Jean-Michel
Suppléant(s) : M. GAY Jean-Paul (de Mme LOURME Sophie)

Absent(s) : M. MULLER Patrick, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MONNEINS François, M. PIN Daniel, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme LOURME Sophie, M. BUISSON Jean-Michel, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. BOUFFLET Pierre, M. GUEDON Eric, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. COLLOBER Ernest, M. BONDOUX Gilles, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël, M. MOULA Nicolas, M. DE NOAILLES Emmanuel, M. DE NOAILLES Helie

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

2024-009 – Le porter à connaissance des décisions du Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-6 et L5211-11
Vu la délibération n°2020-23 du 23 juillet 2020 donnant délégations d'attributions du Comité Syndical au Président

Le comité syndical, après avoir pris connaissance des décisions prises par le Président depuis le dernier comité PREND ACTE DES DECISIONS SUIVANTES :

La décision n°001-2024 : Concernant la signature de l'Avenant n°1 au marché de réhabilitation du réseau d'assainissement de la Rue du Docteur Laporte, Route de Mortefontaine et Rue du Prunelé à Plailly, relatif à la modification du délai d'exécution ainsi que de la répartition des co-traitants sur l'Acte d'Engagement (délai initial 28 semaines, fixé dans l'avenant à 13 semaines).

La décision n°002-2024 : Concernant l'attribution du marché de raccordement des habitations du hameau de Montgrésin à Orry-la-Ville (opération groupée en domaine privé), à l'entreprise PEREZ TP. Cet accord cadre est d'un montant de 253 635.00€ HT soit 278 988.50€ TTC.

La décision n°003-2024 : Concernant l'attribution du marché concernant l'étude de gouvernance attenant au transfert de la compétence assainissement du SICTEUV et ses communes membres au SICTEUB. Cette étude est confiée à l'entreprise à l'entreprise Intégrale Environnement, pour un montant de 81 375.00€ HT 97 650.00€ TTC.

La décision n°004-2024 : Concernant la signature avec l'entreprise Test Ingénierie, du marché de maîtrise d'œuvre concernant la réalisation du collecteur d'eaux usées Sente de derrière les murs, deuxième tranche et la suppression du poste de refoulement PRC12 à Marly-la-Ville. Ce marché est attribué pour un montant de 34 000.00€ HT soit 40 800.00€ TTC.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 25/03/2024
Le Président

